



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 16 avril,  
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la  
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 3 avril 2026

### **Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sylvie LAURENT, Première adjointe**

Gérard GUERRERO Louisa HAMMOUCHE, Hocine BEN-SAÏD, Sophie CELTON, Jérémy MARTINEZ, Audrey CERMOLACCE, Hervé VAQUIER-TOLINOS, Adjoint(e)s.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Ghislaine COUTELLE, Bruno FAURE, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Lionel ORTIZ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Smahane MEBARKI, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO, Conseiller(e)s municipaux(ales).

**Etaient absent(e)s et représenté(e)s :** Carole HALGAND par Louisa HAMMOUCHE, Léa LE DEIST par Sylvie LAURENT

**Était absent :** Corentin BOISSIÉ,

**Secrétaire de séance :** Maëva CHALLIES-SANCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20260416-22-04-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2026  
Publication : 21/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



### **DELIBERATION N°22.04.2026**

**OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE - Désignation de deux délégué(e)s pour représenter la commune de Septèmes-les-Vallons au sein du Comité de gestion du Massif de l'Étoile.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« Les espaces boisés constituent plus de la moitié du territoire communal avec 1 192 Ha dont 876 Ha sont classés en Espaces Boisés Classés et 449 soumis au régime forestier.

Afin de prévenir au mieux, le risque incendie il doit être géré de manière globale, concomitante et concertée avec l'ensemble des autres partenaires et acteurs concernés.

Aussi, afin de prendre en compte les modifications survenues à l'occasion des dernières élections municipales, il convient de désigner deux représentant(e)s du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité de gestion du Massif de l'Étoile à savoir un membre titulaire et un membre suppléant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

**Le Conseil Municipal,**

**Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,**

**Considérant** les candidatures de Monsieur Patrick MAGRO comme membre titulaire et Monsieur Gérard GUERRERO comme membre suppléant,

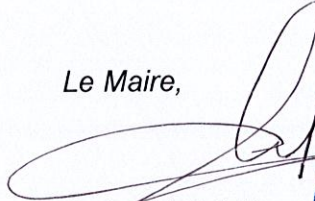
**Après en avoir délibéré,**

**A L'UNANIMITE**

**DECIDE** de désigner les représentants du Conseil Municipal précités, pour siéger au sein du Comité de gestion du Massif de l'Étoile.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,



André MOLINO



Le secrétaire de séance,

